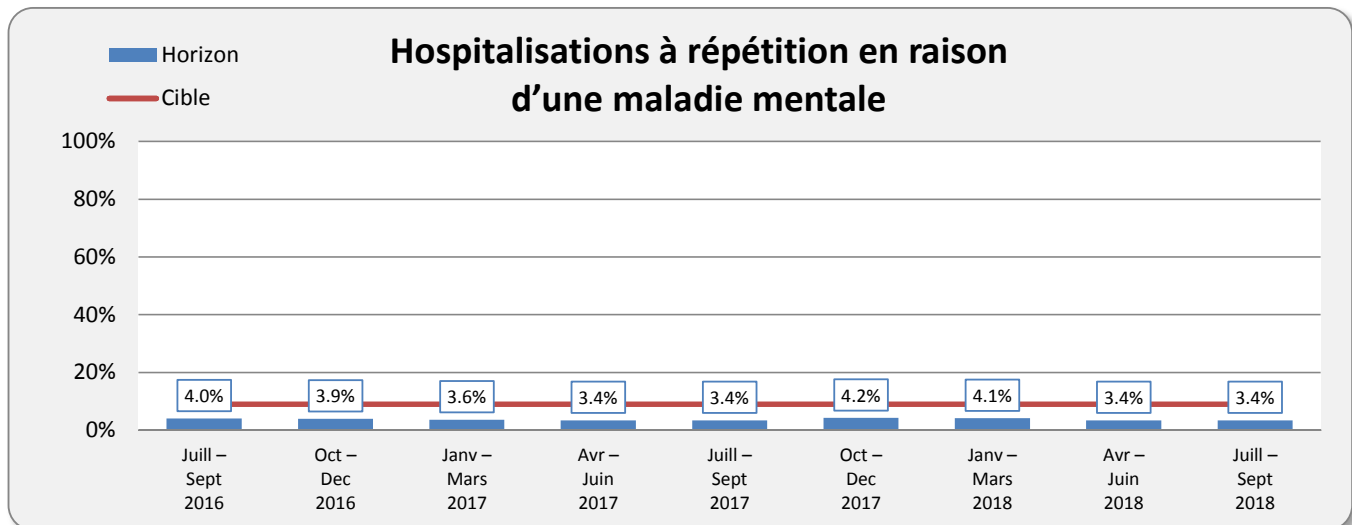
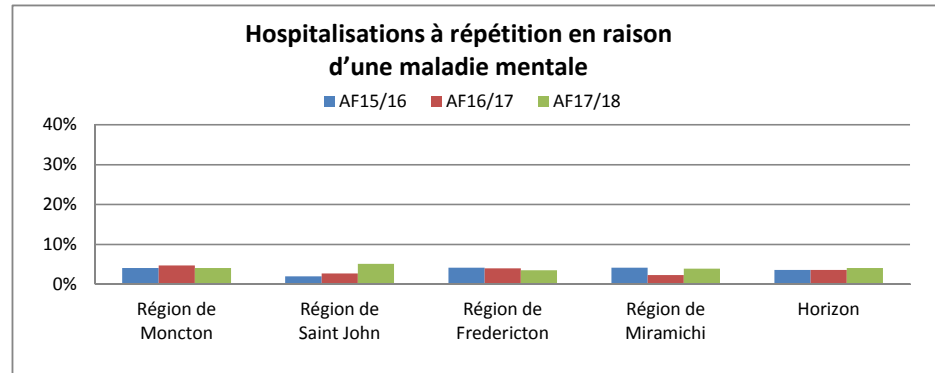


Cet indicateur est une mesure du phénomène appelé le « syndrome de la porte tournante » chez les patients atteints d'une maladie mentale. Il recense le nombre de patients ayant eu au moins trois hospitalisations en raison d'une maladie mentale sur une période d'un an. Des hospitalisations fréquentes peuvent signaler des difficultés à obtenir des soins, des médicaments ou le soutien nécessaire au sein de la collectivité.

**Definition:** Pourcentage des personnes ayant eu, en raison d'une maladie mentale, au moins trois épisodes de soins dans le même établissement de santé au cours d'une période d'un an.

**Cible 2018/2019:** 9%



**Analyse:** Nos résultats demeurent bien en deçà de notre cible de 9 % ainsi que de la moyenne nationale. Cette tendance devrait se poursuivre. L'un des facteurs pouvant contribuer à cette tendance positive est notre directive opérationnelle, selon laquelle tout patient qui reçoit son congé de l'Unité de psychiatrie pour patients hospitalisés recevra un appel de suivi par la suite.